

PRIVAS, le 8 janvier 2021,

AVIS D'ATTRIBUTION

La Ville de PRIVAS communique qu'à la suite de l'avis d'appel public à la concurrence du 30 septembre 2020, relatif à la signalisation horizontale routière, un accord-cadre de services à bons de commande a été passé le 6 janvier 2021 (procédure adaptée) avec la SAS GROUPE HELIOS – Agence DELTA – Chemin de Chamaras – 07000 PRIVAS (Montant minimum pour la durée du marché : 80.000 € HT – Montant maximum pour la durée du marché : 150.000 € HT)



Le Maire,


Michel VALLA.